21383-327 Polo, manches longues

Premium - Ignifugé - coupe moderne

MASCOT® ACCELERATE MULTISAFE

17010

XS	S	M	L	XL	2XL	3XL
4XL	5XL					



MODERNE

- Vêtement haute-protection grâce à ses propriétés antistatiques et ignifuges.
- Protège contre les arcs électriques.
- Protège contre les rayons UV nocifs du soleil.
- Patte avec boutons-pression non visibles/recouverts.
- Bande recouvrant la couture au niveau de la nuque, afin que la couture ne cause pas d’irritation.

Technique

Premium. Bicolore. Fluorescent(e) avec bandes rétroréfléchissantes transversales en biais. Antistatique et ignifugé(e). Protège contre les arcs électriques. Coupe moderne. Maille côtelée sur le col. Patte avec boutons non visibles/recouverts. Bande de renfort sur les coutures au niveau de la nuque. Pièce de renfort au niveau de la nuque.

Utilisateur

Matériau principal / Matériau supérieur

44% modacrylique/28% coton/26% polyester/2% fibres de carbone

220 g/m²

60

Tissu tricot.Le produit est conforme à la norme EN ISO 20471 et conserve ses qualités jusqu’à 50 lavages domestiques.

Catégorie de lavage industriel B2

Certifications

OEKO-TEX® STANDARD 100 2376-431 DTI

EN 1149-5

EN ISO 11612

EN 61482-1-2

EN IEC 61482-1-1

EN ISO 20471 2

EN ISO 20471 3

EN 13758-2 40+

HIGH-VIS GROUP: A

- OEKO-TEX® STANDARD 100
- EN 1149-5 (testé selon EN 1149-3)
- EN ISO 11612 (A1, B1, C1, F1)
- EN 61482-1-2 APC 1
- EN IEC 61482-1-1 (ELIM 5,7 cal/cm², ATPV 6,2 cal/cm²)
- EN ISO 20471 - classe 2 (XS-S)
- EN ISO 20471 - classe 3 (M-5XL)
- EN 13758-2 UPF 40+
- Hi-Vis groupe A

Logo

En raison des propriétés spécifiques de cette qualité de tissu, il n'est possible d'y imprimer un logo qu'à l'aide de types de transfert particuliers. Dans le cas des vêtements de sécurité, il est fortement recommandé que MASCOT se charge de l'application du logo pour réduire le risque d'erreur. Pour plus d’informations, veuillez contacter le service clientèle.

Ce produit est certifié avec un maximum de transferts/logos : (M-5XL) 0,3200 m², (XS-S) 0,2000m². Cette surface approuvée de logos ne doit pas être excédée. Les logos placés respectivement à l'avant et à l'arrière doivent représenter au maximum 50% de la surface totale de logo, afin que la certification EN ISO 20471 reste valable.

Attention : la zone indiquée ne sert qu'à indiquer l'espace disponible pour le placement du logo. Afin de maintenir la classification du vêtement conformément à la norme EN ISO 20471, les instructions concernant la taille du logo doivent être respectées.

Emplacement logo:

- Logo sur vêtement de travail. Emplacement spécial. Nous contacter pour convenir d'un accord